



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

43 | 2000

Linguistique de l'écrit, linguistique du texte

Thérèse Jeanneret *La coénonciation en français. Approches discursive, conversationnelle et syntaxique*

Berne, Peter Lang

Frédérique Sitri



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/1103>

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2000

Pagination : 171-173

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Frédérique Sitri, « Thérèse Jeanneret *La coénonciation en français. Approches discursive, conversationnelle et syntaxique* », *Linx* [En ligne], 43 | 2000, mis en ligne le 11 juillet 2012, consulté le 26 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1103>

Ce document a été généré automatiquement le 26 avril 2019.

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

Thérèse Jeanneret *La coénonciation en français. Approches discursive, conversationnelle et syntaxique*

Berne, Peter Lang

Frédérique Sitri

RÉFÉRENCE

Thérèse Jeanneret *La coénonciation en français. Approches discursive, conversationnelle et syntaxique*, Berne, Peter Lang

- 1 Le livre de Thérèse Jeanneret présente un intérêt certain dans le champ des études relevant de ce que nous appellerons « l'oral en interaction » : analysant un phénomène très particulier – un « microphénomène » – de la conversation, elle fait apparaître les limites des modèles pragmatiques habituellement appliqués à ce type de donnée et montre ainsi le caractère incontournable d'un prise en compte des faits syntaxiques.
- 2 L'objet d'étude est une configuration particulière de la conversation qui peut se définir comme la production à deux d'une unité discursive, comme dans l'exemple suivant :
- 3 L1 : (soupir) toutes les actions que vous avez faites . pour les animaux étaient-elles par .
pour votre métier +
- 4 L2 ou en avez-vous un autre plus précis euh :+
- 5 – configuration que l'auteur appelle « coénonciation » (d'un terme d'ailleurs mal choisi, comme elle le remarque elle-même, en raison de sa polysémie). Dans une perspective qui se veut avant tout descriptive, il s'agit donc de mettre en relation les segments coénoncés et les unités d'analyse des différents modèles pragmatiques envisagés successivement : l'acte de langage pour le modèle hiérarchique et fonctionnel et le tour de parole pour l'analyse conversationnelle. Les problèmes descriptifs soulevés à cette occasion amèneront à remettre en question les catégories mises en œuvre.

- 6 Est d'abord envisagé le traitement de la coénonciation dans le modèle hiérarchique et fonctionnel de Roulet. Ce modèle repose sur la théorie des actes de langage (l'acte s'insère dans une intervention elle-même intégrée dans un échange, c'est l'aspect hiérarchique) et sur la sociologie goffmanienne, avec la notion de « face » (des actes subordonnés visent à préparer, justifier, expliquer l'acte directeur, donnant lieu à des fonctions « interactives » qui s'ajoutent aux fonctions « illocutoires », c'est l'aspect fonctionnel). Les derniers développements du modèle utilisent également des critères syntaxiques pour déterminer les unités minimales du modèle, faisant de la sorte apparaître le « semi-acte » ou l'« intervention pure ». L'analyse du corpus, qui consiste on l'a dit à faire coïncider les segments co-énoncés avec des unités du modèle, va faire apparaître une série de cas problématiques : non coïncidence entre segmentation en actes de parole et segmentation opérée par l'alternance des locuteurs (segmentation « interactionnelle ») ; difficulté voire impossibilité à identifier une fonction interactive entre les deux constituants coénoncés. En fin de compte, l'auteur en arrive à une définition de l'unité discursive qui repose sur la primauté de la segmentation interactionnelle, c'est-à-dire que « c'est la circulation entre interlocuteurs des segments discursifs qui devrait instituer ces segments en unités discursives » (p. 132). Dans ces conditions, il semble logique de se tourner vers un modèle qui fait de la segmentation interactionnelle une de ses hypothèses constitutives, à savoir le modèle de l'analyse conversationnelle. Sur le plan théorique, ce modèle repose sur une théorie de l'action : en ce sens, la coénonciation manifeste un certain type de collaboration entre interactants – notons cependant que cette approche très « interactionnelle » ne sera pas développée dans l'ouvrage. Sur le plan méthodologique et descriptif, la coénonciation sera envisagée par rapport aux notions mises en oeuvre dans différents travaux se réclamant du modèle, au premier rang desquels celle de tour de parole. En premier lieu, l'auteur établit la pertinence pour son objet d'étude de la distinction opérée par Gülich et Kotschi (1987) entre procédures de verbalisation (liées au travail de formulation proprement dit) et procédures de traitement (par lesquelles un locuteur revient sur ce qui a été dit pour le préciser, le compléter, le rectifier) : de fait la production d'un segment co-énoncé implique une analyse par l'interlocuteur de l'énoncé en cours, considéré comme « à achever », que cet énoncé soit, du point de vue du locuteur, inachevé (co-énonciation en réparation) ou achevé (co-énonciation par attachement) ; cette distinction ne fournit cependant pas d'unité adéquate puisqu'il n'y a pas correspondance bi-univoque entre les procédures en question et les types de coénonciation dégagés. En outre elle ne rend pas compte du format interactionnel de la coénonciation. La coénonciation est ensuite située par rapport au schéma de la réparation telle que définie par Schegloff (1973). Si un certain nombre d'occurrences peuvent se laisser décrire dans ce cadre, les deux structures ne peuvent être superposées car elles ont des propriétés différentes : la coénonciation est à la fois hétéro-effectuée (par L2) et préférée alors que la réparation est de préférence auto-effectuée. Néanmoins, coénonciation et réparation ont en commun de signaler un segment du tour de parole comme problématique – et se pose une nouvelle fois la question du statut de cette unité discursive circonscrite interactionnellement : tour de parole ou fragment de tour de parole ? Faut-il redéfinir la notion de tour de parole ? Après discussion, l'auteur en reste à une définition interactionnelle du tour de parole lui-même, tout en affirmant nettement que la combinatoire des tours de parole (ce qu'elle appelle la co-construction des tours de parole) a un fondement syntaxique.

- 7 L'approche syntaxique de la coénonciation constitue l'objet du dernier chapitre – chapitre vers lequel converge d'une certaine manière tout ce qui précède, puisque la question de l'accrochage syntaxique du segment coénoncé avec le segment antécédent a couru en filigrane tout au long des chapitres précédents (de la définition des « semi-actes » à la distinction entre coénonciation par attachement et coénonciation par réparation). Pour rester dans un cadre théorique globalement cohérent, l'auteur prend parti pour une syntaxe « pragmatique » articulée autour du concept de clause mis en place par Berrendonner et Reichler-Béguelin (1989) : il s'agit dès lors d'étudier la coïncidence entre segments co-énoncés et clauses. L'examen d'exemples précis montre l'étroite subordination de la délimitation des clauses à la segmentation interactionnelle : la démonstration est peut-être ici discutable, dans la mesure où, après avoir défini une unité syntaxique (la clause), on ne fait pas appel aux propriétés définitoires de cette unité pour identifier des segments comme clauses, mais à un découpage issu d'un autre paradigme. De même pourra-t-on discuter la notion de « gestalt syntaxique » proposée par l'auteur pour rendre compte de la manière dont le segment coénoncé s'insère dans une structure syntaxique « en développement » – permettant de penser la mise en place d'une « syntaxe du tour de parole ». Sans doute ces propositions ne vont-elles pas de soi : le postulat de l'intégration syntaxe-analyse conversationnelle ne vient-il pas masquer un recours subreptice à l'interaction quand les marques proprement syntaxiques échappent à l'analyse ? Mais la dimension du débat ainsi ouvert indique on l'aura compris l'intérêt d'un travail dont le mérite est non seulement d'envisager son objet d'étude « sous toutes les coutures » (y compris sous l'angle de l'intonation) mais, surtout, de démontrer que, même pour analyser un phénomène « interactionnel », la syntaxe – c'est-à-dire les contraintes de langue – ne peut être oubliée.
-

AUTEURS

FRÉDÉRIQUE SITRI

Paris X Nanterre